

# Banlieues : les étudiants à la rescousse

Le gouvernement les appelle au secours dans les quartiers. Sous la pression des événements, la valeur de l'engagement citoyen des étudiants va peut-être enfin être reconnue

**L**a République a aussi ses hussards anonymes. Bénévoles et discrets, ils se battent sur une table de salle à manger d'HLM ou dans une salle de collège de ZEP. Quelques heures par semaine, ils prennent en charge un écolier ou un collégien, ce qui peut changer sa vie. Exemple : Kevin, élève désemparé de 4<sup>e</sup> dans un collège de Toulouse, mère seule, mauvais bulletin, dégradation de ses relations avec le collège. « Cela a été magique, dit Sandra. Je lui ai simplement parlé de son travail, montré comment s'organiser, je me suis intéressée à ce qu'il faisait. Personne ne lui avait consacré du temps. Sa moyenne a monté en flèche, de 8 à 12. » Cette étudiante en psychologie en a elle-même tiré bénéfice. « J'ai vérifié que je ne m'étais pas trompée d'orientation en choisissant psycho. » Du gagnant-gagnant, comme on dit maintenant.

Sandra est adhérente de l'Afev, (Association de la Fondation étudiante pour la Ville,) une véritable armée de 5 000 jeunes – en majorité des filles, beurettes ou bebg – qui passent du temps dans les quartiers pour réconcilier 8 000 jeunes avec l'école ou la formation. Une précieuse ressource que le gouvernement vient de découvrir dans l'urgence de la révolte des banlieues ! Puisque ce n'est pas moins de 100 000 étudiants du niveau bac+3 ou bac+4 que Gilles de Robien voudrait envoyer aller exercer du tutorat – scolaire, mais aussi de culture générale – dans les quartiers sur 100 000 jeunes défavorisés (voir encadré). Déjà, lors des



Accompagnement scolaire dans le Val-d'Oise

## Quand le bénévolat est « validé »

Isabelle Picot, étudiante à HEC, a passé son été dans les Andes péruviennes avec une ONG de microcrédits. Cette expérience a été validée comme un stage en entreprise. De même, à Sciences-Po, à l'École centrale, les jeunes doivent mener à bien un projet en équipe qui peut porter sur une initiative associative. Dès 2001, une circulaire ministérielle encourageait les « liens intelligents » entre l'action bénévole et les études. Encouragées par l'espace de liberté ouvert par la réforme LMD, les universités s'y sont mises à leur tour.

A Reims, « les actions des étudiants des associations que nous avons labellisées peuvent être validées », explique le président, Gérard Mary. A deux conditions : soutenir un mémoire et être surveillé par un enseignant-chercheur. A Nantes, depuis janvier, pour faire valider son engagement il faut suivre une option « engagement associatif », avec des cours sur la « philosophie du bénévolat mais aussi sur la gestion d'une association, la méthodologie d'un projet et le rôle des intervenants extérieurs. Tout le monde ne partage pas cette philosophie. La Reims Management School encourage les projets associatifs mais refuse de les noter, sauf ceux de première année, qui ressemblent à des travaux pratiques, « parce que la vie associative, c'est l'expression de la liberté, de l'engagement gratuit. Et cela, nous voulons le préserver », dit François Bonvalet, directeur général de Reims Management School. ■

J. de L.

événements de la Courneuve, au début de l'été (un jeune avait été tué par une balle perdue), Nicolas Sarkozy avait appelé l'Afev au secours pour organiser du soutien scolaire dans la fameuse cité des 4000.

« Enfin ! » s'exclame Nicolas Delesque. Il est secrétaire général de cette association, qu'il a fondée il y a quinze ans, quand il était étudiant à Jussieu. Depuis, il s'échine à faire reconnaître la valeur de l'engagement des étudiants. Non pour les transformer en dames patronnesses, mais pour leur formation citoyenne. A l'entendre, le gisement est immense mais pratiquement laissé en jachère. Ce qui le fait bouillir. « En quelques heures de distribution de tracts à Chambéry, nous avons recruté 100 bénévoles prêts à démarrer. La réactivité des étudiants est énorme », explique-t-il. Il s'indigne : en France, l'enseignement supérieur ne valorise que les disciplines, pas le civisme. Ce social-démocrate bon teint cite sans complexe le modèle américain. La comparaison, selon lui, fait honte à la France : « Là-bas, les étudiants doivent se mettre au service de la communauté (community). S'ils n'ont pas d'idées sur les actions à mener, il y a un bureau spécial qui les y encourage. »

Ce n'est pas que les étudiants manquent d'initiative. Ils déploient aujourd'hui la même énergie pour les actions de proximité que jadis les baby-boomers pour faire la révolution. Le sport, la culture, la solidarité, l'aide aux étudiants étrangers, les radios

- [www.animafac.net](http://www.animafac.net) : un réseau qui aide les étudiants à monter leurs projets.
- [www.afev.org](http://www.afev.org) : volontariat étudiant de solidarité dans les quartiers.
- [www.genepi.asso.fr](http://www.genepi.asso.fr) : des étudiants préparent la réinsertion de détenus par des actions de formation.



filon pédagogique. De plus en plus d'établissements d'enseignement supérieur valident les expériences associatives dans les cursus (voir encadré). En soi, c'est déjà un énorme progrès dans des facs où les cursus sont souvent pauvres en expériences de terrain.

Mais Nicolas Delesque ne souhaite pas que l'on en reste là. Il regrette que l'on mette sur le même plan des actions très différentes. Les clubs d'investissement d'étudiants en Bourse, c'est une chose. Les étudiants qui, pour le Génepi (Groupement Etudiant national d'Enseignement aux Personnes incarcérées), vont passer de longues heures dans les prisons pour former des détenus, c'en est une autre. Les deux permettent de développer des compétences mais l'un ne relève pas de l'action civique, l'autre si. Certaines écoles de commerce, notamment, multiplient les projets associatifs (juniors entreprises, clubs d'investissement, etc.) qui sont, en fait, de l'apprentissage du business... « Pas besoin du statut loi 1901 s'il ne s'agit que de faire des travaux pratiques », commente Nadia Bellaoui.

Or pour Nicolas Delesque il y a urgence à passer à la vitesse supérieure pour encourager les engagements de solidarité. Question de ravaudage du tissu social. Car enfin ces décideurs, ces chefs d'entreprise, ces DRH qui ont pris l'habitude – sans penser à mal – de mettre le CV des « minorités visibles », des quinquas ou des atypiques au bas de la pile ont souvent été formés dans le cocon des grandes écoles, qui drainent essentiellement des enfants de profs et de cadres. Et même ceux qui sortent de l'université – au recrutement plus populaire – ont reçu un enseignement souvent éloigné des réalités sociales. Or à quoi sont contraints désormais les chefs d'entreprise, inquiets de voir les banlieues exploser ? A payer à leurs DRH et à leurs cadres des stages de « formation à la diversité ». Encourager les futures élites à voir plus loin que leur environnement immédiat via des engagements associatifs ne peut décidément pas nuire. **JACQUELINE DE LINARES**

étudiantes fournissent d'inépuisables champs d'action. « Sur notre campus, on n'arrive même plus à compter les associations tellement elles sont nombreuses », note Gérard Mary, président de l'université de Reims. Leur professionnalisme est souvent impressionnant. A la fac de Nantes, Radio-Prune, écoutée bien au-delà du campus et qui tourne avec 250 étudiants, est en mesure de présenter un dossier au CSA. Zébu, une association d'étudiants lyonnais, a réussi en six ans à construire et à mettre en service un dispensaire dans un village malgache accessible uniquement en pirogue... « On y a passé beaucoup de nos vacances et beaucoup d'heures tout au long de l'année », dit son président, Didier Martin, un étudiant de 27 ans en sixième année d'archi.

« Fini l'image de l'associatif étudiant ringard ou glandeur », dit Nadia Bellaoui, présidente d'Animafac, un réseau qui aide justement les associations étudiantes à monter leurs projets. Du coup, le secteur associatif devient un vrai

## Promotion : modèle Sciences-Po ou Essec ?

**D**errière la proposition de Gilles de Robien d'envoyer 100 000 étudiants tuteurs en banlieue se profile la polémique entre deux modèles de promotion des élèves défavorisés dans les grandes écoles.

Le modèle Sciences-Po (un concours spécial pour les lycéens de ZEP), adopté depuis par plusieurs écoles d'ingénieurs (voir le « N. O. » n° 2142), a prouvé son efficacité. Le modèle Essec (envoyer des étudiants parrainer les bons élèves de seconde de ZEP pour qu'ils se présentent au même

concours que tout le monde) n'a pas encore été testé. Mais le ministre de l'Education choisit manifestement le modèle Essec, qui respecte plus le formalisme républicain, sinon l'équité... ■



Gilles de Robien au Salon de l'Etudiant

Retrouvez le débat « La réforme de l'éducation » sur [www.nouvelobs.com](http://www.nouvelobs.com)